



**ECA ERNST & YOUNG CAMEROUN**  
Commissaire aux comptes  
Tour Ernst & Young  
Boulevard de la Liberté  
BP 3340 Douala – Cameroun  
Téléphone : (237) +237 2 33 50 24 20

**mazars**

**MAZARS CAMEROUN**  
Commissaire aux comptes  
3<sup>ème</sup> étage Immeuble Ex-Amacam  
80, Rue du Boue de Lapeyrère  
BP 3791 Douala – Cameroun  
Téléphone : (237) 233 42 42 47

# **Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)**

## **Rapport de contrôle de la Salle des Marchés Exercice clos le 31 décembre 2021**

**Banque des Etats de l'Afrique Centrale (B.E.A.C.)**

736, Avenue Monseigneur Vogt

B.P. 1917 Yaoundé

Capital social en FCFA : 88 000 000 000

République du Cameroun

**RAPPORT DE CONTROLE DE LA SALLE DES MARCHES  
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**PERIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mission de Commissariat aux Comptes qui nous a été confiée, nous avons procédé au contrôle des activités de la Salle des Marchés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les faiblesses constatées dans l'organisation et le fonctionnement de la Salle des Marchés, ainsi que nos principales recommandations, ont fait l'objet d'un suivi présenté dans notre Lettre sur le Contrôle Interne.

A l'issue de nos contrôles, il résulte les principales observations suivantes :

- La position de change, hors avoirs placés à l'AFT (Compte d'Opérations et Compte Spécial de Nivellement), au 31 décembre 2021 est constituée, au sens strict, de la situation des avoirs en devises et en or placés auprès des contreparties, correspondants et dépositaires (dépôts et opérations sur titres).

Au 31 décembre 2021, cette position s'élève à FCFA 248,565 milliards contre FCFA 243,019 milliards au 31 décembre 2020 soit une variation de +FCFA 5,546 milliards expliquée principalement par la forte valorisation à la hausse du cours de l'Or à la clôture de l'exercice 2021 de +FCFA 2,806 milliards sur le compte dépositaire Or, renforcée par la hausse du compte de contrepartie Or de +FCFA 2,754 milliards.

- Le tableau de variation du portefeuille d'investissement en valeur nominale se présente comme suit au 31 décembre 2021 (en millions d'Euros) :

Libellés	31/12/2020	Acquisitions	Cessions	Maturité	31/12/2021
Titres d'investissement	50	150	150	0	50

- Le portefeuille d'investissement (Held to maturity) détenu par le Banque au 31 décembre 2021 est composé d'un titre de valeur nominale 50 millions d'euros (échéance 2034) gagé auprès de la Banque de France dans le cadre de la convention de gage d'Instrument Financier.
- Ce titre d'investissement est valorisé au coût amorti conformément à IFRS 9.
- Le risque de défaut émetteur est minime au 31 décembre 2021 car l'émetteur dont le titre est détenu présente un rating de AA, largement supérieur à la limite fixée par le Conseil d'Administration qui est de BBB-.
- La Banque, par le biais du Comité d'Investissement et conformément aux dispositions statutaires, afin d'assurer la maîtrise des risques de la salle des marchés, a décidé en 2021 de :
  - Allouer une enveloppe de 500 millions d'Euros portefeuille de titres Held to Collect and Sell (HTCS) ;
  - Fixer à 15 ans la maturité maximale des titres obligataires euros des portefeuilles Held to Collect (HTC/SPPI) et Held to Collect and Sell (HTCS) ;
  - Fixer à 5ans la duration maximale du portefeuille de titres euros Held to Collect (HTCS), avec une marge déviation de +/- 0,5 an ;
  - Augmenter de 1 à 2 ans la profondeur des données utilisées dans le calcul de la Value at Risk (Var) historique de taux pour l'exercice 2021, afin de diluer l'effet conjoncturel de la crise sanitaire
  - Réactiver Airbus SE, Assicurazioni Generali et CaixaBank SA comme émetteurs de la Salle des Marchés ;
  - Retirer Bankia SA de la liste des émetteurs de la Salle des Marchés vu son absorption définitive par CaixaBank ;
  - Donner un avis favorable à l'admission de Erste Abwicklungsanstalt comme émetteur de dette éligible de la Salle des Marchés ;
  - Donner un avis favorable pour la soumission au Gouvernement de la Banque de l'adoption de l'indice ICE Bofa des bons du Trésor américain à 0-3ans comme benchmark pour le portefeuille en gestion délégué ;
  - Fixer les limites d'engagement des émetteurs et contreparties de la Salle de Marchés selon la qualité de notation financière ;
  - Donner un avis favorable pour la soumission au Gouvernement de la Banque la cession/rachat partiel de 24 000 onces d'or en 2021 en vue d'externaliser 10 milliards XAF en 2021 ;
  - Donner un avis favorable pour la soumission au Gouvernement de la Banque des cessions/rachats partiels en 2022 et 2023 de quantités d'onces or à déterminer selon les besoins de sorte que le CUMP projeté à fin 2023 ne dépasse pas 1000 Euros ;

- Donner un avis favorable pour la soumission au Gouvernement de la Banque, pour la gestion des réserves de change, de l'adoption des obligations sécurisées « covered bonds » à taux fixe et maturité fixe de type Obligation Assimilable du Trésor (OAT) et des contrats à terme dans le cadre exclusif du programme RAMP ;
  - Adopter l'approche Monte-Carlo comme méthode de calcul de la VaR de taux des portefeuilles titres des réserves de change de la Banque ;
  - Fixer la limite du VaR de taux Monte-Carlo, un an avec un niveau de confiance de 99% du portefeuille titres Hold to Collect and Sell (HTCS) Euro à 4,49% des fonds propres de la Banque.
- La Banque a réalisé l'opération de cession-rachat d'une partie des avoirs en or. Ces opérations visaient à externaliser une partie des plus-values latentes tout en reconstituant l'encaisse-or à l'identique, conformément à l'article 13 des statuts de la Banque qui stipulent que « la Banque Centrale peut acheter et vendre de l'or et des devises étrangères ».

Ces opérations ont été réalisées par l'intermédiaire de la Banque des Règlements Internationaux (BRI), qui est teneur de compte de l'encaisse-or de la BEAC. La Salle des Marchés a réalisé les opérations sur or suivantes :

- Une cession de 14 000 onces d'or, le 03 septembre 2021, au cours XAU/EUR de 1 536,00 (1 once d'or valant 1 536 EUR) pour une valeur de cession de EUR 21 504 000.
- Une cession de 8 700 onces d'or, le 07 septembre 2021, au cours XAU/EUR de 1 536,00 pour une valeur de cession de EUR 13 363 200
- Un rachat de 22 700 onces d'or, le 09 septembre 2021 au cours XAU/EUR de 1 532,75 pour une contre-valeur de EUR 34 793 425.

La cession de 14 000 onces d'or du 03 septembre 2021 a généré une plus-value de EUR 9,5 millions (FCFA 6,202 milliards) et celle du 07 septembre 2021 de 8 700 onces a générée une plus-value de EUR 5,9 millions (FCFA 3,854 milliards). Cette plus-value résulte de l'écart entre le cours de cession (EUR 1 536) et le coût moyen pondéré du stock d'or de la BEAC à la date de cession (EUR 860,66).

Le rachat de 22 700 onces du 09 septembre 2021 a été effectué au cours de EUR 1 532,75 l'once, contre un cours de vente de EUR 1 536, dégageant un gain de trésorerie de EUR 74 milles (FCFA 48,4 millions).

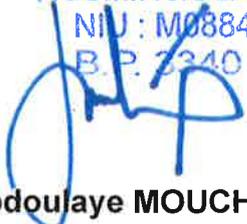
- Les charges et produits générés par la Salle des Marchés dans la comptabilité générale ont permis de dégager un résultat comptable net (hors intérêts sur Compte d'Opération et Compte Spécial de Nivellement) de FCFA 24,074 milliards au 31 décembre 2021 contre FCFA 26,249 milliards au 31 décembre 2020. Cette baisse résulte principalement de :
- La baisse du montant de la plus-value sur cession de l'or de FCFA 4,589 milliards soit FCFA 10,104 milliards réalisée en 2021 contre FCFA 14,693 milliards réalisée en 2020 ;
  - La réalisation de gain de change sur opérations en DTS de FCFA 2,532 milliards sur 2021 ;

- La hausse de plus-value sur cession de titres HTCS de FCFA 0,451 milliard, soit de FCFA 1,024 milliards en 2021 contre FCFA 0,573 milliard en 2020 ;
  - La baisse de FCFA 0,220 milliard sur les intérêts sur titres disponibles à la vente
  - La hausse de FCFA 0,206 milliard sur moins-values de cession de titres disponibles, qui passent de 0,70 milliard en 2020 à 0,276 milliard en 2021 ;
  - La baisse des primes sur titres HTCS de FCFA 0,126 milliards, qui passent FCFA 1,229 milliards en 2020 à FCFA 1,102 milliards en 2021 ;
  - La hausse des commissions de change sur opérations de la Salle de Marchés de FCFA 0,325 milliard, qui passent de 9,430 milliards en 2020 à 9,754 milliards en 2021.
- Le stock d'or n'a pas connu de variation entre le 31 décembre 2020 (201 903,398 onces) et le 31 décembre 2021 (201 903,398 onces). Sa valeur de marché s'élève à FCFA 210,053 milliards au 31 décembre 2021 contre FCFA 204,493 milliards au 31 décembre 2020. Cette hausse découle de l'évolution favorable du cours de l'once d'or sur la période. En effet, le cours de l'once d'or s'est apprécié passant de EUR 1544,05 EUR au 31 décembre 2020 à 1586,03 EUR au 31 décembre 2021.
  - Le placement de l'Or géré par la Salle des Marchés a généré au cours de l'exercice 2021 des produits de FCFA 25 millions contre FCFA 97 millions en 2020. Ceux-ci ont été imputés directement dans le résultat de la Banque.

Douala, le 8 Avril 2022

**Les Commissaires aux comptes**

 **ECA - ERNST & YOUNG**  
Numéro ONECCA S.E.C 05  
ECA - Ernst & Young Cameroun  
RCCM.RC/DLA/1904/030084  
NIJ : M088400001079 E  
B.P. 2340 DOUALA

  
**Abdoulaye MOUCHILI**

Associé

**MAZARS Cameroun**



**Jules Alain NJALL BIKOK**

Associé